



R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

COMMUNE DU GUA

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf juillet, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Jean Mercier sous la présidence de M. BROUHARD, Maire.

Convocation : 15/07/25

Affichage : 15/07/25

Nombre de membres :

- En exercice : 19

- Procurations : 2

- Votants : 14

Etaient présents : Patrice BROUHARD, Béatrice ORTEGA, Stéphane DELAGE, Michel REY, Mauricette GOMEZ, Nicole DUBUC, Marie-Pierre BIGOT, Béatrice PREVOST, Ghislaine JOUANNET, Guillaume BONDOUX, Alain LATREUILLE, Evelyne BERUSSEAU.

Excusés : Farid KECHIDI a donné procuration à Mme ORTEGA, Didier DEBRIE a donné procuration à M. REY,

Absents : Emmanuelle STRADY, Christine CHAPRON, Joël CHAGNOLEAU, Alix SICARD, Laurent VICI.

Secrétaire de séance : Stéphane DELAGE

2025_07_48 Modification du marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un vestiaire au restaurant scolaire

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 19/12/2023, la collectivité s'est engagée dans un projet de création d'un vestiaire au restaurant scolaire de l'école élémentaire.

Le montant de la mission de maîtrise d'œuvre était alors estimé à 2 757,99 € HT.

Cependant, la mission a évolué afin de mieux prendre en compte les contraintes techniques et les habitudes de travail des personnes concernées. Ainsi, il est prévu de rajouter une ventilation directe dans le sas d'entrée, une isolation des murs mitoyens avec le logement (locaux non chauffés) et une rampe d'accès au réfectoire pour personnes à mobilité réduite.

Ces nouveaux besoins portent le montant de la mission de maîtrise d'œuvre à 8 624,20€ HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les modalités de l'opération et le coût de la maîtrise d'œuvre

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le nouveau CCAP et l'acte d'engagement associé

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

Patrice BROUHARD